



COMMUNE DE GINGINS

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Objets pouvant être dispensés d'enquête publique (art. 72d RLATC)

1. Données géographiques

- a. Commune : Gingins District : Nyon
b. Lieu-dit et/ou adresse : Chemin de la Cheneau 2B
c. N° parcelle(s) : 216
d. Année de construction : 2002
e. N° ECA : 720
f. Note au recensement architectural :

2. Acteur(s)

- Acteur(s) checked: PPE ou copropriété
Propriétaire(s) checked, Promettant acquéreur unchecked, Bénéficiaire droit distinct et permanent (DDP) unchecked
Nom, prénom, raison sociale : LESTRADE Laetitia
Rue, NPA Localité : Chemin de la Cheneau 2B, 1276 Gingins
Tél : +41 79 225 12 77 Courriel : llestrade@genolier.net

*

- Acteur(s) checked: Propriétaire(s), Promettant acquéreur unchecked, Bénéficiaire droit distinct et permanent (DDP) unchecked
Nom, prénom, raison sociale : HURZELER Franco et Marylise
Rue, NPA Localité : Chemin de la Cheneau 2B, 1276 Gingins
Tél : 079 785 57 03 Courriel :

3. Auteur des plans

- Architecte unchecked, Ingénieur unchecked, Propriétaire unchecked, Autre checked
Nom, prénom, raison sociale : Helvetia Energy SA
Rue, NPA Localité : Route de Lausanne 30, 1853 Yverne
Tél : +41 76 322 55 18 Courriel : contact@helvetia-energy.ch

4. Nature principale des travaux (Une seule croix possible)

- Adjonction checked, Agrandissement unchecked, Modification destination des locaux unchecked
Construction nouvelle unchecked, Transformation unchecked, Rénovation totale unchecked
Démolition partielle unchecked, Démolition totale unchecked, Reconstruction après incendie unchecked

5. Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air/eau à l'extérieur d'une maison

6. Demande de dérogation (à quel article et avec mention du motif et de la base légale d'octroi) :

7. Estimation des travaux : CHF 56.979

8. Signatures

Propriétaire(s) : Voir procuration jointe

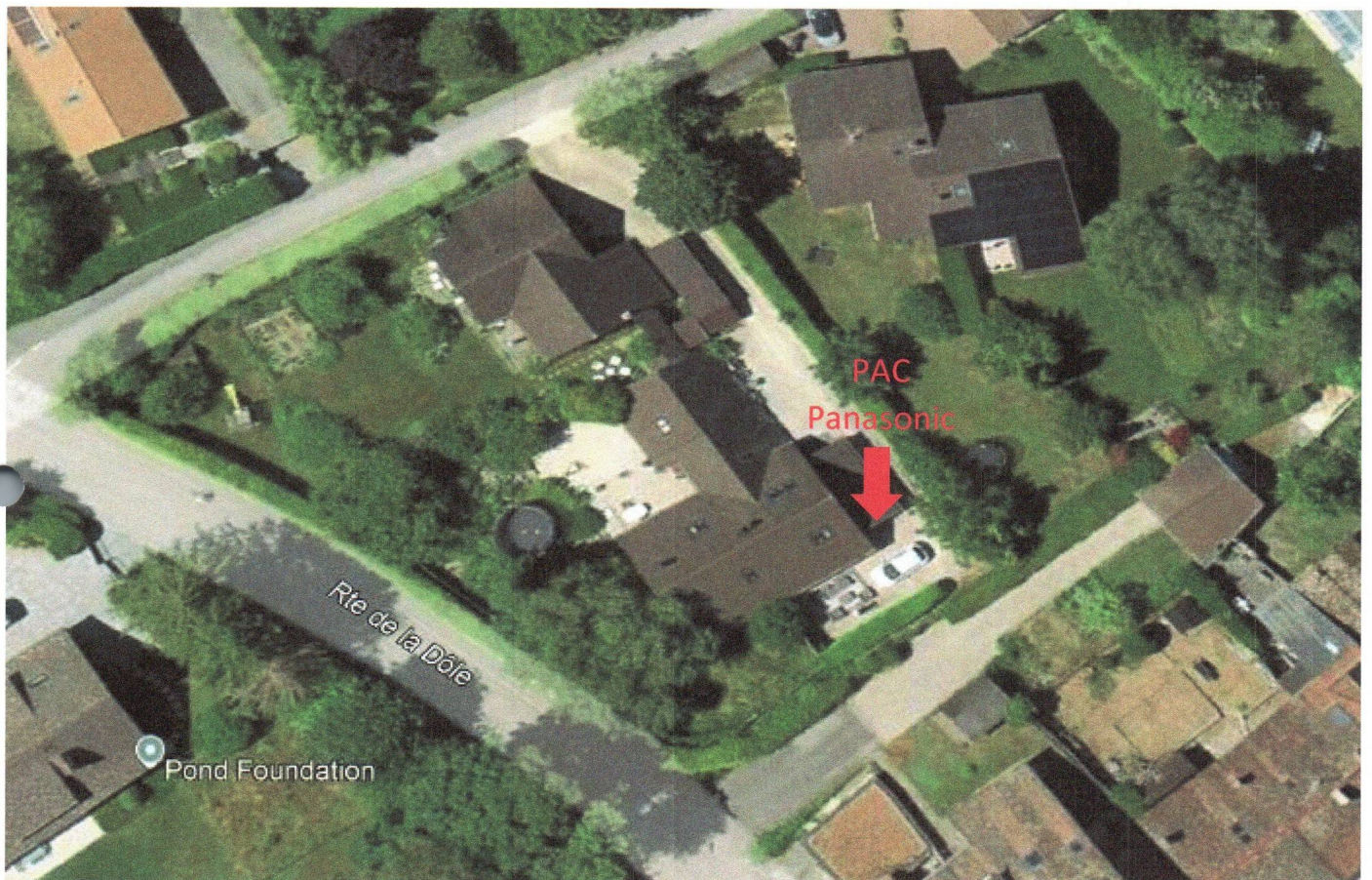
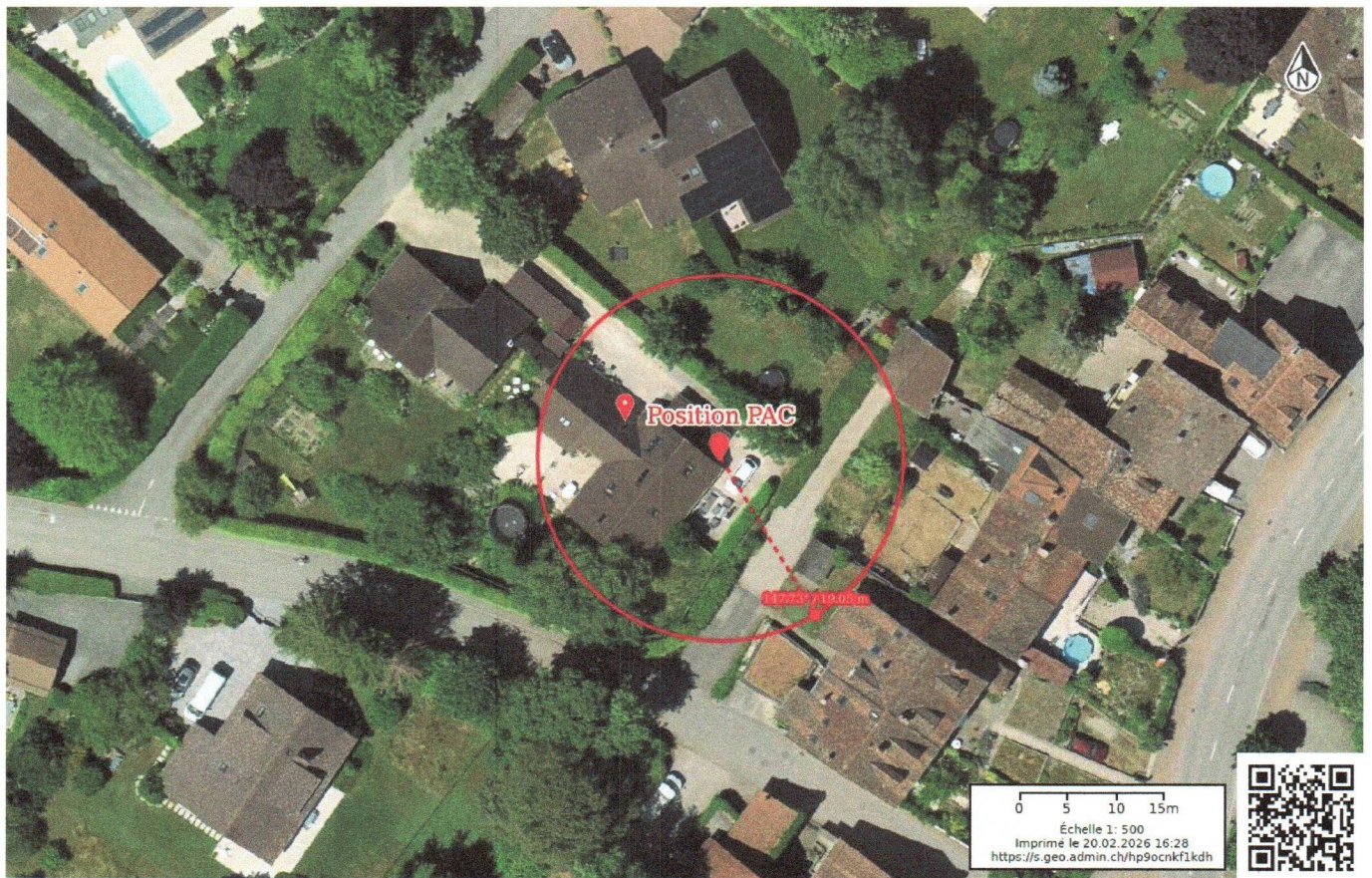
Auteur des plans : [Signature]



Rue A. Lachenal 25 - 1207 GENEVE
Route de Lausanne 30 - 1853 YVORNE
+41 22 596 48 44

Plan soumis dispensé d'enquête 72d RLATC
du ... Consultation ouverte au public du ... 23 avril au 2 mai 2026

Municipalité de Gingins
Le Syndic [Signature] Le Secrétaire [Signature]



Plan soumis dispensé d'enquête Vues aériennes de la maison avec position PAC
 du 23. avril au 2. mai 2026

Municipalité de Gingins

Le Syndic

Le Secrétaire



Handwritten signature of the Secretary

LESTRADE Plans avec PAC



Rue A. Lachenal 25 - 1207 GENEVE
 Route de Lausanne 30 - 1853 YVORNE
 +41 22 596 48 44

Handwritten signature

Page 2

LESTRADE Laetitia

Chemin de la Cheneau 2bis, 1276 Gingins

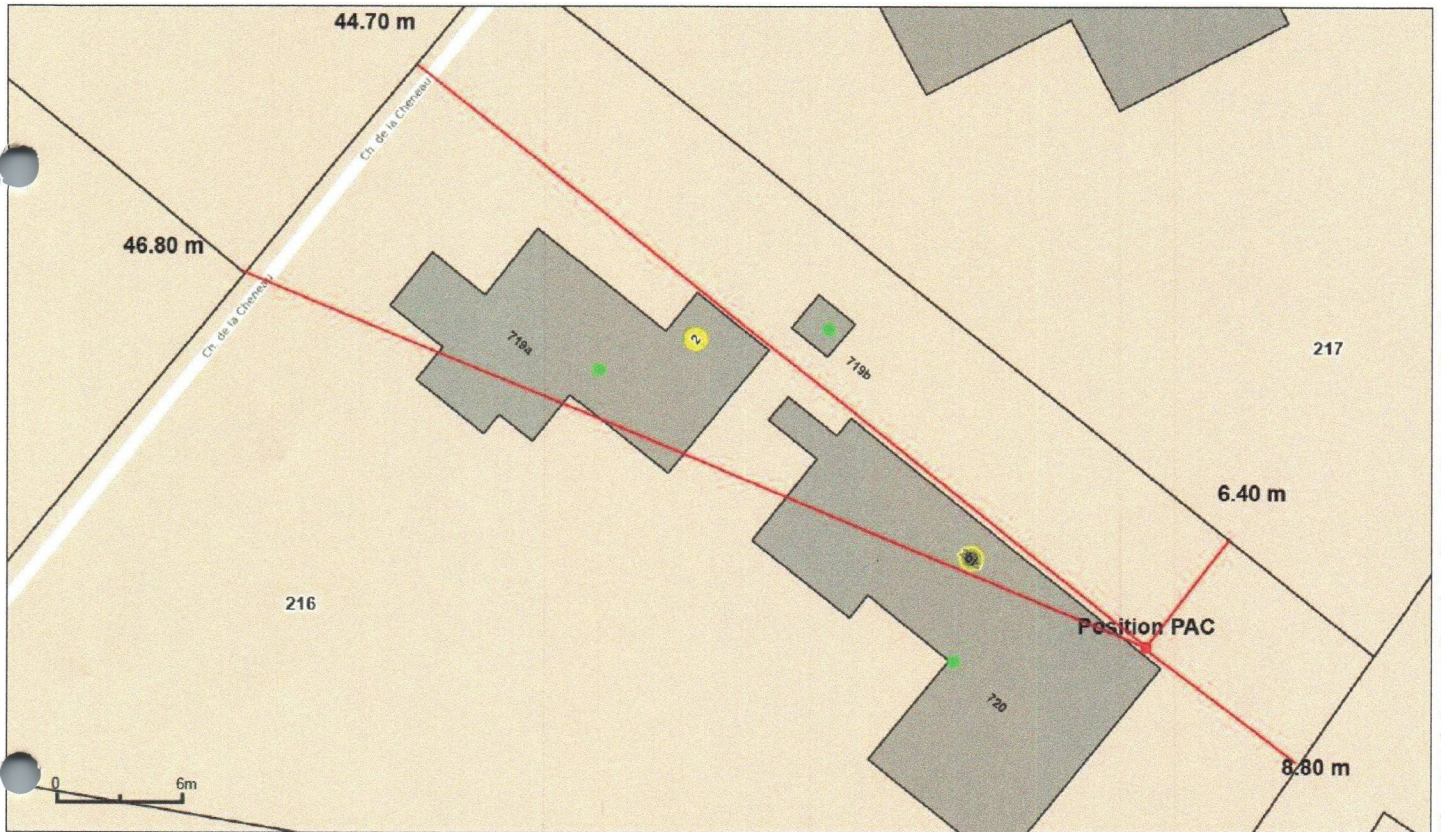
Installation d'une PAC (pompe à chaleur) Air/Eau

Dossier demande d'autorisation de construire

PLANS AVEC PAC



LESTRADE : Projet installation PAC



Informations dépourvues de foi publique - Géodonnées Etat de Vaud, Office fédéral de topographie, OpenStreetMap

1:250

Plan cadastral avec PAC et distances parcelles voisines

Date: 20.02.2026

Plan soumis dispensé d'enquête 72d RLATC
du ...23...avril... au ...2...mai...2026

Municipalité de Gingins

Le Syndic



Le Secrétaire



Rue A. Lachenal 25 - 1207 GENEVE
Route de Lausanne 30 - 1853 YVORNE
+41 22 596 48 44

Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

Requérant LESTRADE
 Adresse Chemin de la Cheneau 2bis N° parcelle 216
 NPA/Lieu 1276 Gingins Autorisation construction n°

Fournisseur	Clim Diffusion SA	Modèle, type	Panasonic M-Serie, WH-WXG12ME8
Puissance de chauffage pour A2 (charge partielle selon EN 14825)	12 kW	Niveau de puissance acoustique LwA2°C pour A2 (charge partielle selon EN 14825)	56 dB(A)
Puissance de chauffage maximale A-7/W35	12 kW	Niveau de puissance acoustique selon ErP (A7/W47-55)	53 dB(A)
Puissance de chauffage pour A2 (mode silencieux)	9 kW	Niveau de puissance acoustique pour A2 (mode silencieux)	56 dB(A)

Type d'installation	Installation extérieure		
Locaux à usage sensible au bruit au lieu de réception	Locaux d'habitation	Jour	Nuit
Valeur de planification au récepteur	DS II (zone d'habitation)	55 dB(A)	45 dB(A)

Respect des valeurs limites d'exposition

Niveau de puissance acoustique		56 dB(A)	56 dB(A)
Conversion du niveau sonore		-11 dB	-11 dB
Correction de la direction D _c	PAC sur la façade (< 3m de distance par rapport au mur)	6 dB	6 dB
Distance jusqu'au récepteur	19 m	-25.6 dB	-25.6 dB
Mesures de protection contre le bruit		0 dB	0 dB
Niveau sonore L_{PA} au récepteur		25.4 dB(A)	25.4 dB(A)

Facteurs de correction

Correction de niveau K1	pour installations de chauffage	5 dB	10 dB
Correction de niveau K2	légèrement audible (régime normal) + 2dB	2 dB	2 dB
Correction de niveau K3 (impulsions)	non audible	0 dB	0 dB
Correction du temps de fonctionnement	Fonctionnement continu	0 dB	0 dB
Niveau d'évaluation L_r		32.4 dB(A)	37.4 dB(A)

Plan soumis dispensé d'enquête 72d RLATC
 du 23 avril au 2 mai 2026

Municipalité de Gingins

Le Syndic

Le Secrétaire

[Signature]



[Signature]

Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

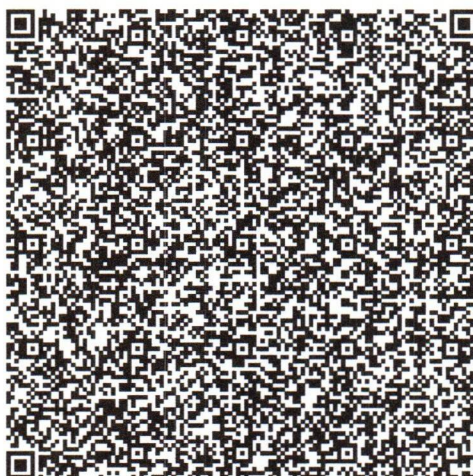
Examen des mesures préventives

Installation intérieure	Non: impossible ou contraire au principe de proportionnalité Justification: Engendre des coûts disproportionnés
Niveau de puissance acoustique	Pompe à chaleur avec faible niveau de puissance acoustique
Emplacement optimisé	Emplacement optimisé pour le voisinage
Mode silencieux non activé car	Techniquement impossible
Autres mesures préventives	D'autres mesures de protection contre le bruit ont été examinées pour limiter les émissions à titre préventif, mais elles se sont révélées disproportionnées (coût supérieur à 1 % du coût de l'installation ou effet inférieur à 3 dB).

Lärmbeurteilung

Respect des valeurs limites d'exposition	Oui	La valeur limite est respectée
Évaluation du respect du principe de prévention	Oui	Les mesures préventives entrant en ligne de compte ont été examinées et les mesures proportionnées au but visé sont mises en œuvre. Le principe de prévention est donc respecté.

→ [Vers le formulaire online](#)



Pour toutes questions

Auteur: Helvetia Energy SA, contact@helvetia-energy.ch, 0225964844

Lieu, Date

Yvorne, 25.02.2026

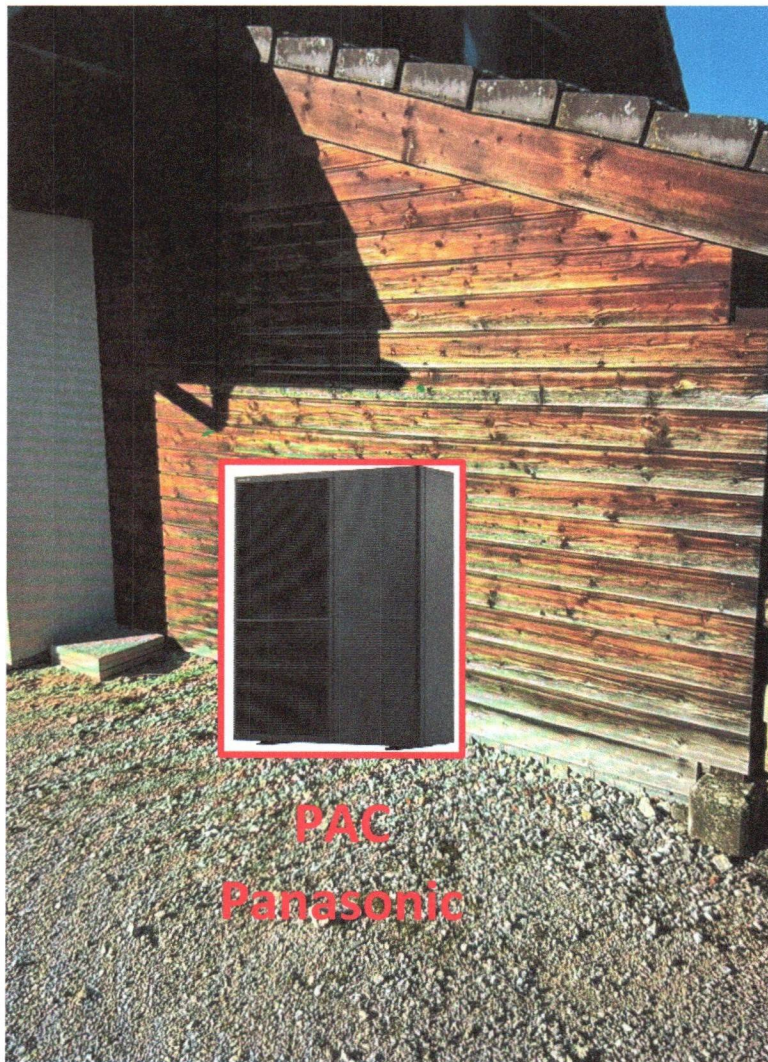
Signature



Rue A. Lachenal 25 - 1207 GENEVE
 Route de Lausanne 30 - 1853 YVORNE
 +41 22 596 48 44

Annexes

- Plan de situation avec emplacement de la pompe à chaleur / açade
- Plans du logement
- Feuille de données avec indication de la puissance acoustique
- Documentation sur les mesures de protection contre le bruit



Photomontage sur détail Nord-Est de la maison (PAC adossée à la place de parc)

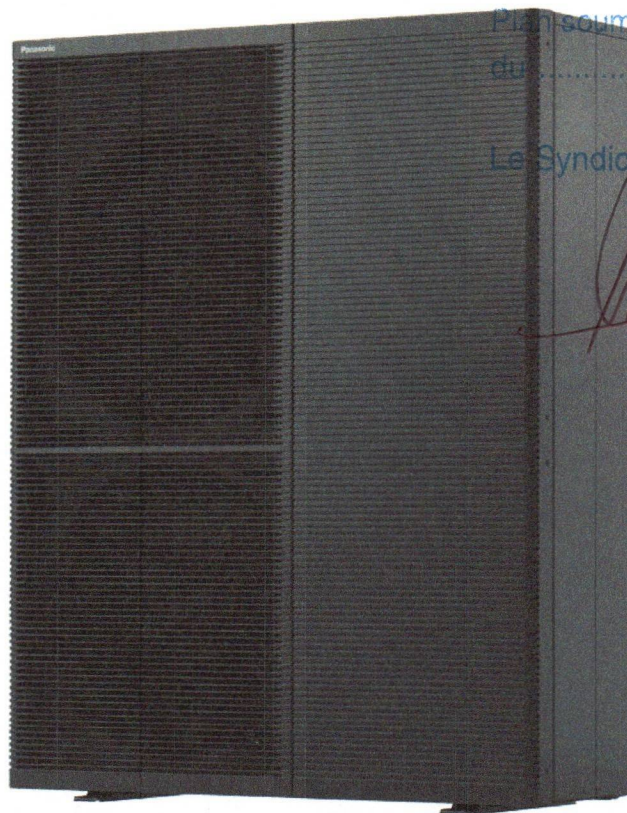


Photo du modèle de l'unité extérieure de la PAC

PAC Panasonic Aquarea T-CAP Série M 12 kW / dimensions H x L x P : 1520 x 1200 x 430 mm

Plan soumis dispensé d'enquête 72d RLAT O
du 23 avril au 2 mai 2026...

Municipalité de Gingins

Le Syndic

Le Secrétaire



[Handwritten signature]



Rue A. Lachenal 25 - 1207 GENEVE
Route de Lausanne 30 - 1853 YVORNE
+41 22 596 48 44

[Handwritten signature]